

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_145 : MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE :
ACQUISITION FONCIÈRE

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

N° DEL2018_145 : MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE : ACQUISITION FONCIÈRE

Pilote : Déplacements doux

Madame Sarah LAURENS, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois en concertation avec la commune d'Albi, va aménager en 2018 une voie piétonne et cyclable le long de la rocade entre les échangeurs de la route de Castres et du Caussels, côté ville.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable communautaire.

Cet aménagement est réalisé sur les anciens délaissés de terrain de l'État, situés le long de la rocade, qui sont en cours de transfert à la commune d'Albi.

Sur l'un des tronçons de cette voie piétonne et cyclable, situé entre la rue et l'impasse du commandant Blanché, l'emprise disponible présente un étranglement qui réduit la largeur de la voie prévue à 3 m.

Pour mener à bien ce projet et assurer une largeur constante à cet aménagement cyclable, il est proposé d'acquérir une emprise d'environ 16 m² sur un terrain privé bordant la voie (parcelle KT n°397).

Des négociations ont été engagées avec le propriétaire qui a donné son accord pour la cession aux conditions suivantes :

- cession au prix de 10€/m² soit 160 euros pour l'ensemble de l'emprise,
- dépose de la clôture existante et sa reconstitution (grillage en maille soudée scellé dans une bordure en béton) sur la nouvelle limite séparative.

Il est proposé de faire l'acquisition de l'emprise nécessaire à l'aménagement de ce tronçon de voie piétonne et cyclable.

L'Agglomération prenant à sa charge l'ensemble des frais inhérents à ces acquisitions (notaire, prestation de géomètre).

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 19 juin 2018

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'acquisition au prix de 10 euros le m², d'une emprise de 16 m² sur la parcelle KT n°397 appartenant à monsieur Michaël LOPEZ et madame Carine CONSENTINO, soit un montant total de 160 euros.

DIT QUE les crédits nécessaires pour ces acquisitions sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération et à procéder à la signature de tout acte y afférent.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL